

PROCURATION

Assemblée Générale Financière du 26 juin 2023

A retourner à la F.A.L. au Secrétariat Général

Avant le 23/06/2023 par mail à secretariatgeneral@laligue44.org

ou par courrier 9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES CEDEX 01

(OU A PRÉSENTER SUR PLACE AU MOMENT DES VOTES)

Ce document n'est à remplir que si le-la Président·e de l'association est absent·e et qu'il·elle se fait représenter par un membre de son C.A. lors de l'AG



Je, soussigné·e

Président·e de l'Association :

Mandate M. ou Mme ⁽¹⁾

membre de l'association et porteur de la carte confédérale
n° _____

Pour représenter l'Association lors de l'Assemblée Générale Financière de la FAL 44.
Aucun pouvoir ne peut être confié à un·e représentant·e d'une autre association.

IMPORTANT :

Le-la mandataire ne pourra procéder aux différents votes lors de l'Assemblée Générale que si les conditions suivantes sont réunies :

- 1. Le-la mandataire est muni·e de la présente procuration.**
- 2. Le-la mandataire est muni·e d'une pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité, permis de conduire).**
- 3. La structure est à jour de son affiliation et/ou des adhésions individuelles pour l'année 2021-2022.**

Fait à

Le.....2023

Signature du·de la président·e et cachet de l'association